

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION
DES
SERVICES D'ARCHITECTURE.

BUREAU
DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Inventaire des Sites
dont la conservation présente
un intérêt général.

ARRÊTÉ.

Ministre,
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE ET À LA JEUNESSE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

~~vu l'arrêté du 10 août 1942 pris par application de~~
~~sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites de~~ la loi du 11 juillet 1942

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à Ballon (Sarthe) par le château et ses abords et dont le périmètre est ci-dessous défini :

- au sud : le côté est de l'Allée d'accès au Château jusqu'à sa rencontre avec la rue du Vieux-Tertre, la lisière sud de la parcelle 732, la lisière ouest de la parcelle 740, les limites ouest et sud de la parcelle 741, la lisière sud de la parcelle 738,
- à l'est : la lisière est des parcelles 738 & 549,
- au nord : la limite nord des parcelles 549, 550 & 551
- à l'ouest : la lisière ouest des parcelles bordant la rue du Vieux Tertre (depuis la parcelle 553 jusqu'à l'allée d'accès au château, origine du périmètre.

L'inscription vise les parcelles cadastrales nos 549 à 553 inclus et 680 à 741 inclus appartenant à propriétaires suivants :

M. Blin, rue du Tertre à Ballon	716,
Mme Calais, " "	693,
Mme Charbonnier, " "	696, 697, 7
M. Damanche, 35, rue St-Blaise, Alençon	681,
M. Dangeard, 7, rue de Fumay, le Mans	713, 714, 7
M. Drouet, rue du Château, Ballon	680p"
M. Fauvergue, " "	(680p, 722,
) 732 à 741
	549 à 553

Melle Foulard Marie, rue du Tertre, Ballon	724,
Mme Vve Gauthier, rue du Château, Ballon	682, 683,
M. Gauthier Hussou, rue du Tertre, "	721,
M. Geneslay, rue du Château, Ballon	726,
M. Geslin Eugène, rue du Tertre, Ballon	(716, 718
) 720, 723
M. Gouaslard, rue du Tertre, à Ballon) 699 à 701
	(703
M. Guérin, rue du Tertre, à Ballon	712, 715,
M. Huillé, " " "	684, 692,
M. Lecotier, " " "	(704 à 706
) 730, 731
M. Massoulier, 7, rue Marchande, Le Mans	680p'
M. Picault, rue du Château, Ballon	685, 691,
M. Plard, rue de Couist "	711, 725,
Mme Plet, rue du Tertre, "	707, 729,
M. Surget, " "	(694, 708,
) 709
M. Veron Henri à Boisgard par Savigné, l'Evêque	686 à 690

Les parcelles 727 & 728 sont des talus surplombant les
maisons qui bordent la rue du Tertre.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives
de la préfecture, au Maire de la commune de Ballon et aux propriétaires
intéressés,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 22 OCT. 1942 194 .

Par déléation
Le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

